

NOTE SUR LA PROPRETE DE JOIGNY

Notre association a décidé de se saisir du problème difficile de la propreté de la ville qui est non seulement un souci quotidien pour les joviniens mais aussi un problème d'image tant pour les touristes que pour attirer de nouveaux habitants.

La propreté, tout comme la sécurité, sont des éléments essentiels de l'attractivité d'une ville ; on pourrait même dire qu'ils en constituent « le minimum vital » ; ce sont, en effet des prérequis fondamentaux qui doivent s'intégrer dans une vision globale d'agrément de vie dans la ville. Cette notion plus générale comporte évidemment bien d'autres éléments comme le fleurissement des espaces publics, la qualité du mobilier urbain, l'aspect des façades, les facilités de stationnement, les équipements sociaux et culturels, les moyens de communication, etc.

Dans notre société moderne, ces missions sont largement déléguées à la collectivité sans cependant que la responsabilité de chacun soit exclue de leur application.
Qu'en est-il à Joigny, sur le strict plan de la propreté ?

LE CONSTAT

Il ne s'agit pas ici de nier les efforts faits par la CCJ pour assurer la propreté de la ville de Joigny. Toutefois, force est de constater que si le service de ramassage des ordures ménagères (et accessoirement la déchetterie) paraît fonctionner (avec certaines nuances) selon des règles précises, il n'en demeure pas moins que la ville et ses environs immédiats ne donnent pas l'impression d'être impeccables et cela de façon permanente. Ce constat critique est fait régulièrement par les habitants comme par les visiteurs.

Plusieurs causes peuvent être avancées:

- L'incivilité de certains de nos concitoyens: rien en effet ne peut justifier les crottes de chien sur les trottoirs ou les débris et déchets de toutes sortes qui sont balancés sur la voie publique, parfois à proximité des poubelles municipales ou de certains commerces. Tout aussi inacceptables, quoique plus compréhensibles sont les sacs plastiques d'ordures ménagères, au surplus fréquemment non réglementaires, déposés sur la voie publique plusieurs jours avant la date prévue des tournées de ramassage et que l'on retrouve éventrés par des chiens ou des chats.
- L'insuffisance de poubelles en certains endroits et l'inadéquation des fréquences ou des moments de ramassage.
- L'état d'abandon ou de mauvais entretien de certains biens privés visibles de l'espace public : volets délabrés, crépis effondrés par plaques, portails et huisseries non repeints depuis des décennies, vitrines aveugles et non entretenues.
- Le même constat peut d'ailleurs être fait à propos de certains biens ou espaces publics.

Tous ces éléments concourent à créer une impression de laisser-aller qui nuit à l'aspect général de la vieille ville et lui donne un air de tristesse.

A titre d'illustration, voici quelques points noirs où l'insuffisance d'entretien et la malpropreté sont récurrentes.

- Le Centre-ville : Joigny est pour le touriste et le visiteur avant tout un centre-ville historique qu'il est essentiel de préserver et de mettre en valeur. Or les points noirs y sont nombreux et concernent des lieux souvent emblématiques très fréquentés par les visiteurs. A titre purement illustratif, on peut citer quelques faits facilement vérifiables :
 - Les abords du château : le sol devant la façade est envahi par des herbes et est le lieu d'accueil favori des chiens. Et les visiteurs qui s'approchent de plus près, pourront admirer les vitraux cassés avec leurs plombs tordus. Triste exemple de bâtiment public dégradé et mauvais signal pour les propriétaires privés qui n'entretiennent pas leur bien.
 - Les ruelles pittoresques allant du quai au château qui sont dans un état de non entretien et de dégradation affligeant.
 - Le bas de la rue Cortel, et particulièrement la placette qui est souvent jonchée de mégots, capsules et emballages.
 - La rue d'Étape et ses deux venelles régulièrement jonchées de papiers gras et encombrées à toute heure de la journée de sacs poubelles particulièrement peu esthétiques.
 - Il en va de même du quai du Général Leclerc jusqu'à la ruelle Monbrun, avec une mention particulière pour l'angle de la rue Bonnerot. Les containers des commerçants sont pleins à déborder et entourés d'ordures à même le sol.
 - A noter qu'il n'y a aucune poubelle publique au voisinage du marché ; les deux toilettes publiques sont inutilisables ou profondément dégradées et les bords de l'Yonne ne sont pas entretenus.
 - Enfin plusieurs rues du centre ancien sont envahies d'herbes et de végétaux divers qui poussent entre les pavés.
- Les abords : Joigny, c'est aussi les rives de l'Yonne ainsi qu'une magnifique campagne que ses habitants comme ses visiteurs aiment arpenter, été comme hiver, pour se promener en famille ou y faire du sport. Or, le constat est, à cet égard, encore plus désolant que pour la ville elle-même.
 - Les berges de l'Yonne manquent cruellement d'entretien ; les plans inclinés qui descendent du quai du Général Leclerc jusqu'à l'eau, étaient de véritables jungles à l'été 2014 et servaient de décharge publique à ciel ouvert. L'état de dégradation de certaines maçonneries appelle des mesures de sauvegarde urgentes. La végétation sauvage des berges retient toutes sortes d'immondices et contribue à dissuader le rétablissement de comportements plus civiques de la part des promeneurs.
 - Le Belvédère : malgré les travaux et les plantations qui y ont été réalisés, l'endroit reste peu engageant alors qu'il présente le grand intérêt de découvrir Joigny en « vue aérienne ». L'entretien sous l'allée est minimal, voire inexistant et, à certains moments de la journée, le soir en particulier, y stationnent des automobilistes aux

allures peu engageantes dont la contemplation du paysage ne semble pas être le souci prédominant.

- Le local à verre usagé à l'extrémité du quai d'Épizy : ses abords, surtout la partie arrière, sont fréquemment très sales ; la présence d'une poubelle « tout venant » à coté des conteneurs, pour tout ce qui n'est pas du verre, aiderait à maintenir la propreté.
- La campagne environnante :
 - En 2014, les deux chemins de halage sur les rives du canal entre Joigny et Saint Aubin n'ont été fauchés que vers la fin août. ; or pour de nombreux habitants, c'est un lieu de promenade quotidien et très apprécié le week -end. Jusqu'à son traitement tardif cet itinéraire était rendu infréquentable par la végétation, à telle enseigne que des arbres étaient tombés en travers et que des riverains ont dû les tronçonner eux-mêmes pour le rendre praticable. Il en est de même pour la piste qui part du terrain de camping en direction de Cézy dont les fondrières mériteraient d'être comblées. A noter que les premiers mètres de cette piste à l'entrée du camping sont très endommagés et donnent une mauvaise impression aux utilisateurs du camping.
 - Il en est de même de l'aire de pique-nique de la Pointe qui l'an passé disparaissait sous les ronces et les orties pendant tout l'été.
 - A noter enfin que divers dépôts d'ordures sauvages se sont institués dans toute cette zone, notamment à proximité du second pont aval. Quant au Tholon, le nettoyage systématique de son lit autour du petit pont et au-delà permettrait sans doute de remplir plusieurs bennes d'immondices.
 - Les querelles de compétence entre les VNF et les communes de Cézy, Saint Aubin et Joigny semblent paralyser le nettoyage systématique de ces secteurs mais peut-on durablement accepter cette situation et la carence de toute décision. au détriment d'une fréquentation touristique normale et de l'image désastreuse qu'elle donne du fonctionnement de nos administrations ?

LES REMEDES

Plusieurs leviers pourraient être utilisés :

1. La propreté étant l'affaire de tous et pas seulement des services spécialisés, nous suggérons une action de sensibilisation du public. Il appartient à la municipalité de lancer une vaste opération de sensibilisation auprès des habitants qui pourrait prendre une forme humoristique, souvent plus efficace que de rébarbatives injonctions. Cette action devra être envisagée sur le long terme, un simple « coup » n'aurait aucun effet durable : changer les mentalités prend du temps. En complément, il pourrait être envisagé une action systématique auprès des scolaires, tant par l'exposé théorique de l'importance de la propreté de leur environnement

qu'en les associant à des opérations de nettoyage ciblées sur un lieu ou un quartier donné. La propreté doit devenir un réflexe pour les enfants qui seront un excellent vecteur pour convaincre leurs aînés. Une coordination pourrait être recherchée avec la Municipalité et certaines associations, comme l'Ordre National du Mérite ou la Société des Membres de la Légion d'Honneur qui ont lancé des actions pédagogiques pour sensibiliser les jeunes aux valeurs civiques.. Le soutien de la presse locale serait un atout précieux afin qu'elle mette systématiquement en avant les actions entreprises et les résultats obtenus tant par les services publics en charge que dans le cadre d'initiatives privées ou associatives.

2. Engager une action auprès des propriétaires privés dont l'état des biens laisse à désirer, notamment en leur rappelant certaines de leurs obligations ainsi que les sanctions qu'ils encourent, notamment en cas de non-respect du code de l'urbanisme. En contrepartie, il serait opportun de diffuser un récapitulatif des aides financières dont ils peuvent bénéficier (aides municipales, ANAH , etc.).
3. Élaborer un plan d'action ambitieux mobilisant et responsabilisant tous les acteurs concernés de la municipalité et de la CCJ. Cette action pourrait prendre plusieurs formes :
 - Sensibiliser tous les élus et les personnels de la ville et de la CCJ au problème de la propreté afin qu'ils signalent aux services concernés les désordres constatés lorsqu'ils circulent en ville.
 - Inviter parallèlement les habitants et plus particulièrement les riverains à utiliser systématiquement « allo Mairie » pour faire corriger les désordres.
 - Noter les points noirs plus ou moins permanents afin que les services spécialisés y exercent une vigilance renforcée et contrôlent l'efficacité du travail accompli.
 - Étudier l'opportunité de sélectionner des emplacements où implanter de nouvelles poubelles et en établir le planning de relevage.
 - Compléter la campagne de sensibilisation évoquée ci-dessus par un système d'amendes dissuasif dans les cas de constat en flagrant délit de comportements inciviques par les autorités compétentes.
4. Mettre au point un plan d'entretien global dont la conception devra différencier clairement :
 - L'entretien courant et les remises en état suite à de grosses dégradations (comme pour les abords et les fenêtres du château, les rampes du quai du Général Leclerc, etc.) qui nécessitent un minimum de travaux.
 - La partie publique et la partie privée : il est clair que l'entretien correct et régulier des espaces, bâtiments et équipements publics a valeur d'exemple pour tous et qu'à l'inverse, leur insuffisance justifie aux yeux de nombreux propriétaires privés leur propre carence.
 - Les périodes optimales pour chaque type de travaux. Il importe, par exemple, de remettre en ordre les abords du camping avant l'ouverture de celui-ci, de baliser par des panneaux indicateurs les chemins de promenade et de nettoyer le mobilier urbain (notamment les panneaux d'entrée de ville) avant l'été, etc. De

même, en ce qui concerne l'entretien courant, la ville doit être particulièrement propre pour le week-end et les périodes fériées, ce qui peut nécessiter certaines adaptations dans les horaires de nettoyage.

5. Enfin, certaines réalités doivent être regardées en face et recevoir un traitement adéquat :

- Certaines zones des environs de la ville, bords de l'Yonne, petit pont sur le Tholon, les deux ponts de fer servent de décharge à ciel ouvert et ne font pas l'objet de nettoyage fréquent. Le résultat en est que ces emplacements sont délibérément considérés par certains comme des annexes de la déchetterie, en conséquence du principe que plus un endroit est sale, moins on est complexé à le souiller davantage.
- L'attitude de certains personnels des services de nettoyage est très sévèrement jugée par certains membres de la collectivité. En effet, plusieurs personnes qui avaient signalé des désordres se sont entendu répondre « vous n'avez qu'à le faire vous-même si cela ne vous convient pas ». Une autre réponse trop fréquente est « on n'est pas assez nombreux » ou « on n'a pas les moyens ». Or, il est hélas assez facile de constater que les équipes de nettoyage ont souvent une pratique assez souple de leurs horaires de travail et font souvent montre d'un certain manque d'intensité dans leur action, voire d'une certaine indifférence au résultat obtenu.
- La propreté de la ville étant un enjeu majeur pour l'attractivité de Joigny, il est indispensable de mettre en place un dispositif de contrôle adéquat et exigeant de la qualité du travail effectué tant pour l'entretien que pour les remises en état.
- Force est de constater qu'il y a, à l'évidence, un problème plus général d'optimisation des moyens humains, de motivation et de management des équipes, de culture du résultat et de son contrôle par la hiérarchie concernée, enfin de coordination interservices, sur lequel il serait urgent de se pencher.
- N'oublions pas, enfin, qu'il existe aussi dans certains secteurs de Joigny des personnes de bonne volonté qui donneraient volontiers un coup de main aux professionnels dans le cadre d'opérations dûment coordonnées par les services en charge.

CONCLUSION

Notre ville, sans être aussi sinistrée économiquement qu'on l'entend parfois dire, ne se porte pas aussi bien qu'elle le devrait. Pour inverser cette tendance il faut impérativement garder sur place le plus possible de nos concitoyens, développer le tourisme, attirer de nouveaux habitants et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.

La propreté est indispensable pour offrir à tous un cadre de vie plaisant, elle fait partie intégrale d'une politique d'attractivité. Dans cette perspective il convient de dépasser la simple notion de propreté et d'entretien et de rendre notre ville pimpante, ce qui valorisera dans la durée ses qualités architecturales et sa campagne environnante.